



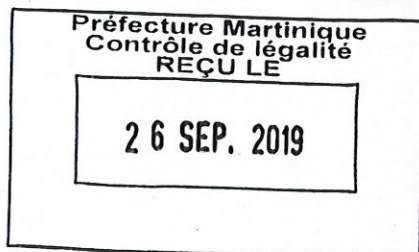
Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°43/2019 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

Date de convocation :	la	L'an deux mil dix-neuf et le vingt-trois du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE.
Le 17 septembre 2019		
Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : <u>Adjoint</u> s : Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, Mme CALVEYRAC Arlette, M. ZAIRE Georges Mme THALY-PONTAT Lysiane.
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. BASTE Mathurin, Mme JOISIN Marie-Yolaine, M. NAPOLY Raymond, M. BOLO Laurent, M. SOLBIAC Honoré, M. VERIN Fred, Mme AGEE Marie-Claire, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. COURTINARD Jean-Marc, M. Hubert BAUBAND, Mme DUPUY Olive, M. PETIT Claude-Henri, M. MARLET Camille, Mme LAMIN Marie-Josée.
Présents	20	
Procurations	3	
Absents	8	
Excusés	2	
En cours de Séance :		<i>ABSENTS EXCUSES</i> : M. Simon MORIN, M. Eric NOLEO (procuration à Mme CRAMER Jeannette), Mme GOLVAT Agnès (procuration à M. Athanase JEANNE-ROSE), M. CHARLEC Charlery, Mme ARNETON Thérèse (Procuration à M. Camille MARLET)
Présents	20	
Procurations	3	
Absents	8	
Excusés	2	
		<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : Mme BELLIARD Valentine, Mme MONDESIR Manuela, Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, JOSEPHINE Adrien.

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Valentine CILPA (DGA1), Claudine NELLA (DGA3), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (DGA2)



Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Marc COURTINARD pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

26 SEP. 2019

**PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE DES FRAIS DE PARTICIPATION
AU 102^{ÈME} CONGRES DES MAIRES DE QUATRE ELUS MUNICIPAUX**

Le maire expose :

Le 102ème Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France aura lieu du lundi 18 au jeudi 21 novembre 2019 sur le thème « Les maires, au cœur de la République ». Il sera précédé de la traditionnelle journée des élus des Outre-mer à la Maison de la Mutualité.

Afin d'autoriser la ville à prendre en charge les frais de transport et d'hébergement de quatre élus désireux de participer à ce 102ème congrès des maires, une délibération du conseil municipal les nommant précisément est nécessaire.

.....
Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

D'AUTORISER la prise en charge par la ville des frais d'inscription, de transport et d'hébergement engagés par ces quatre élus dont les noms suivent pour leur participation au 102ème congrès des maires et de présidents d'intercommunalité.

Il s'agit de : Mme Jeannette CRAMER
M. Mathurin BASTE
Mme Olive DUPUY
Mme Jocelyne MARIE-JOSEPH

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 23 septembre 2019

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le
Publié le



Le Maire

A. JEANNE-ROSE